

Vegaplan et Codiplan assurent la qualité de la production primaire et l'accès aux marchés internationaux

Bruxelles, le 16 juin 2021,

À l'occasion de leurs Assemblées Générales et de la première réunion physique de leurs membres depuis le début de la pandémie, Vegaplan et Codiplan ont présenté le mardi 15 juin les derniers développements de leurs Standards de qualité.

Marie-Ghislaine Decoster-Paris, présidente de Codiplan, a indiqué dans son discours de bienvenue qu'elle se réjouissait du fait que, grâce à l'évolution favorable des chiffres relatifs au Coronavirus, les rencontres physiques sont à nouveau possibles, dans le respect toutefois des règles applicables. Elle a rappelé aux personnes présentes la raison d'être de Codiplan. Les agriculteurs font partie d'une chaîne,



et sont même à la base de celle-ci. Savoir quelles règles suivre, comment, dans quel but, à la demande de qui, est l'un des premiers avantages de la certification pour les agriculteurs et les éleveurs. Les check-listes personnalisées qui peuvent être générées par Codiplan et Vegaplan sont des outils très utiles. En outre, les statistiques de l'AFSCA montrent que les agriculteurs certifiés respectent généralement beaucoup mieux la réglementation.

De plus, l'adaptation permanente aux changements et à l'évolution des circonstances, ainsi que la recherche de solutions, est une donnée qui traverse comme un fil conducteur le fonctionnement de Codiplan et Vegaplan. M-G Decoster illustre cela au moyen de 3 exemples.

Le premier exemple est l'impact de Covid sur la certification. En raison du confinement, il a été temporairement impossible (de mars à mai) d'effectuer des audits. En prolongeant chaque mois les certificats qui devaient expirer, fictivement pour un mois, on a évité que le statut d'autocontrôle des agriculteurs soit suspendu, ce qui aurait entraîné la perte du bonus sur le prélèvement annuel de l'AFSCA.

Le deuxième exemple est la coopération entre Codiplan et Belpork, dans le cadre de laquelle les cahiers des charges Codiplan^{PLUS} Porcs et Certus ont été combinés en un nouveau système, qui a depuis été rebaptisé "système de qualité BePork". Le résultat est un système de qualité intégral qui couvre tous les maillons de la chaîne porcine et peut servir de base à d'autres systèmes de qualité.

Le dernier exemple concerne le bien-être animal. Depuis la régionalisation de la compétence en matière de bien-être animal, Codiplan a été obligé de supprimer les normes légales de bien-être animal du guide sectoriel. Il a donc été décidé de composer un nouveau cahier des charges qui ne contiendrait que les normes légales en matière de bien-être animal. Ce cahier des charges a été baptisé "Codiplan Bien-être animal" (ou CAW en abrégé), et les chapitres concernant les bovins, les porcs et les veaux de boucherie ont été approuvés par les services régionaux compétents en matière de bien-être animal. Les chapitres relatifs aux volailles et aux petits ruminants suivront cette année. Grâce à ce cahier des charges "CAW", il existe désormais un ouvrage de référence pour les éleveurs, dans lequel figurent

toutes les normes légales en matière de bien-être animal - et leur interprétation par les services compétents - et par rapport auxquelles il sera possible d'obtenir une certification. Après tout, pour de nombreuses personnes, il y a longtemps que l'on ne sait plus très bien ce qui est légal et ce qui est extra-légal. Grâce au "CAW", cette ambiguïté est éliminée."

Le **président nouvellement élu de Vegaplan, Steven DE CUYPER**, directeur agro chez Agristo nv, a souligné l'importance de Vegaplan pour l'industrie et le commerce. "Pour nous, en tant que pays exportateur, Vegaplan doit être suffisamment connu et digne de confiance à l'étranger et auprès des clients internationaux. Cette crédibilité internationale a été largement assurée grâce à divers accords d'interchangeabilité et à l'analyse comparative avec des systèmes étrangers. En raison de l'évolution constante des attentes sociales et des clients qui souhaitent se différencier, cela reste un exercice permanent."

Un défi qui s'est récemment présenté fut la parution de la loi française "EGalim" pour des relations commerciales équilibrées dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable. Cette loi prévoit qu'à partir de l'année prochaine, 50% de la composition des repas en restauration collective devra être d'origine durable. La France étant un marché important pour les légumes industriels et les pommes de terre, cela a évidemment eu un effet important sur les producteurs belges. Heureusement, avec le nouveau module VegaplanFR, nous avons rapidement réussi à trouver une solution pour ce marché d'exportation. Ce nouveau module a été officiellement lancé le 15 juin.

Le président a également situé le Standard Vegaplan dans le cadre du développement durable et a souligné l'importance sociale de ce Standard de qualité. En 2014, le Standard Vegaplan, qui s'appelait alors encore le standard GIQF, a été complété par la section Gestion intégrée des cultures (ou IPM). La lutte intégrée contre les parasites étant mentionnée dans le Green Deal comme l'un des instruments permettant de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques d'ici 2030, le Standard Vegaplan offre un outil utile à l'agriculture belge pour y parvenir.

Dans un sens plus large, les agriculteurs qui ont été certifiés pour le Standard Vegaplan apportent une contribution importante aux objectifs de développement durable ("SDG") des Nations unies. Sur les 17 objectifs, 8 sont couverts par les exigences de niveau 1 et 2. En prenant en compte également les exigences de niveau 3, ce nombre d'objectifs couverts passe à 12. Évidemment, tous les SDG ne sont pas pertinents dans le contexte de la production primaire végétale, mais l'étude nous indique où il y a un potentiel de développement et où des contributions supplémentaires au développement durable peuvent être prévues.



Dans son discours de clôture, **M. Jean-Pierre Servotte, du cabinet du ministre de l'Agriculture David Clarinval**, a souligné l'importance de l'autocontrôle avec les guides sectoriels validés par l'AFSCA et les cahiers des charges privés qui y sont liés. Ces efforts et cette certification créent de la confiance et de la crédibilité sur les marchés internationaux.

L'action commune pour élaborer le module VegaplanFR pour sauvegarder le marché français en est un bon exemple. L'importance d'une coopération étroite -

politique, agriculteurs et groupes d'intérêt ensemble - a ainsi été démontrée.

Cependant, le contexte belge, avec ses différents niveaux de législation, régional, fédéral et européen, ne facilite pas toujours la défense de nos produits belges sur le marché international. La régionalisation de certaines matières, tel le bien-être animal par exemple, demande un travail supplémentaire non seulement pour les certifications, mais peut également induire une difficulté commerciale, ou encore une difficulté de compréhension du consommateur.

Les attentes sans cesse nouvelles des consommateurs et de la société influencent les exigences du commerce et de la distribution et, par conséquent, les systèmes de qualité. Ces vingt dernières années ont montré que certaines exigences extralégales, qui sont initialement introduites par la chaîne de distribution, trouvent leur place dans la législation en quelques années. L'un des moteurs de cette évolution est le fait qu'après un certain temps, ces exigences sont respectées par une proportion importante des opérateurs, elles font partie d'un socle commun. Toutefois, il est important de veiller à ce que cela ne conduise pas à une surenchère. Il est important de se rappeler que tous les consommateurs ne peuvent pas se permettre d'acheter les produits plus chers parce que labélisés. Le rôle premier de l'agriculture doit rester la production de nourriture durable et abordable pour tous.

Contact:

Vegaplan a.s.b.l.: Brigitta Wolf, brigitta.wolf@vegaplan.be

Codiplan a.s.b.l.: Tom De Winter, tom.de.winter@codiplan.be